

Mai 2019

Comptes annuels 2018 Electrabel SA : éléments marquants

Note de contexte

1. Le périmètre d'Electrabel SA

Il s'agit des comptes annuels d'Electrabel SA dont le périmètre ne se limite pas aux activités opérationnelles de production d'électricité et de vente d'électricité et de gaz en Belgique. En effet, Electrabel SA est une société qui dispose d'une part d'actifs corporels en Belgique générant son résultat d'exploitation et, d'autre part d'actifs financiers dans le domaine de l'énergie (des participations en Europe et au grand international) qui contribuent à ses résultats financiers.

2. Le compte de résultats 2018 (BGAAP)

| <i>en M€</i> | 2018 | 2017 | Variance 2018 vs 2017 |
|--|-----------------|---------------|--------------------------|
| Chiffre d'affaires | 11 077 | 11 355 | (277) |
| Production immobilisée | 220 | 233 | (13) |
| Autres produits d'exploitation | 303 | 263 | 40 |
| Coût des ventes et des prestations | (12 343) | (11 896) | (448) |
| Résultat d'exploitation récurrent | (743) | (45) | (698) |
| Résultat d'exploitation non récurrent | (760) | (812) | 52 |
| Résultat d'exploitation | (1 503) | (857) | (646) |
| Résultat financier récurrent | 1 524 | (252) | 1 776 |
| Résultat financier non récurrent | (438) | 724 | (1 162) |
| Résultat financier | 1 086 | 472 | 614 |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts | (417) | (385) | (32) |
| Impôts différés | | 99 | (99) |
| Impôts sur le résultat | () | (5) | 4 |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice | (417) | (290) | (127) |
| Prélèvement sur les / transferts aux réserves immunisées | | 736 | (736) |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter | (417) | 445 | (862) |

Electrabel SA termine 2018 avec une perte de – 417 millions d'euros.

Cette perte provient pour l'essentiel du **résultat d'exploitation récurrent** fortement négatif dû à une année opérationnelle particulièrement difficile. Electrabel a fait face à des indisponibilités prolongées de plusieurs centrales nucléaires pour répondre aux exigences de sûreté de l'AFCN. Ces indisponibilités ont impacté de plein fouet le résultat d'exploitation récurrent, malgré une bonne performance des centrales thermiques qui ont bien tourné afin de couvrir l'indisponibilité des centrales nucléaires pendant une partie de l'hiver. Electrabel a également pris à sa charge, et au-delà de ses propres responsabilités de fournisseur, le coût des capacités additionnelles qu'elle a contractées et installées pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement de la Belgique.

Ce résultat est amplifié par des éléments non récurrents dont :

- la perte de valeur des unités nucléaires de Doel 1 et 2 ;
- l'augmentation des provisions nucléaires ;
- la constitution de diverses provisions.

Le **résultat financier** s'est quant à lui amélioré, essentiellement grâce aux dividendes versés à Electrabel par ses filiales ENGIE Energy Management et International Power. Il reflète également la dépréciation de participations, notamment celles qu'elle détient dans la centrale au charbon de Rotterdam.

Le résultat de l'exercice se compose plus précisément de la façon suivante :

- 1) Le **résultat d'exploitation** d'Electrabel qui reflète ses activités opérationnelles en Belgique, s'élève à - **1503 millions €**, soit une diminution de - 646 millions d'euros par rapport à 2017. Cette perte d'exploitation provient principalement du résultat d'exploitation récurrent mais également du résultat d'exploitation non-récurrent.

Le résultat d'exploitation **non récurrent** reste fortement négatif (-760 M€), compte tenu notamment de la perte de valeur des unités nucléaires de Doel 1 et 2, de l'augmentation des provisions nucléaires décidée lors de la dernière révision triennale fin 2016 (ajustement du taux d'actualisation des provisions nucléaires de 3,85% à 3,5%), de la constitution de provisions pour restructuration (plan de départ anticipé et volontaire) et de provisions pour contrats déficitaires de stockage et de transport de gaz.

En ce qui concerne la perte de valeur enregistrée de Doel 1 et 2 : le Groupe ENGIE estime que ces deux unités ne disposent plus d'option de prolongation. Dans un contexte renforcé par des indisponibilités de longue durée avec une fiscalité forfaitaire, Electrabel a dû reconnaître une perte de valeur de ces deux outils de production. Il est en effet apparu que la valeur des investissements nécessaires pour la prolongation des deux unités excédait les perspectives de récupération économiques de ces unités sur la durée d'exploitation résiduelle.

Le résultat d'exploitation **récurrent** (-743 M€) est en forte baisse en raison d'une disponibilité limitée du parc de production nucléaire (52% vs 77% en 2017) suite notamment aux arrêts de Tihange 2-3 et Doel 3-4 pour des travaux de béton ainsi que celui des unités jumelles de Doel 1 et 2 pour travaux liés à la prolongation de la durée d'exploitation et aux réparations d'une fuite sur le circuit de refroidissement), de prix hedgés plus bas qu'en 2017. Ces impacts négatifs sont légèrement atténués par l'activité de production thermique qui a bénéficié de prix favorables (+29 M€). Electrabel a cependant supporté les coûts des capacités additionnelles mises en place pour traverser l'hiver dont une partie (de l'ordre de 20 M€) sont imputés en 2018. Electrabel a de plus poursuivi son plan d'économie, matérialisant un gain de +46M€ par rapport à l'année précédente.

Grâce au dynamisme des équipes de vente, à une offre de produits et services concurrentielle et innovante ainsi qu'au gain de plusieurs achats groupés, les parts de marché d'Electrabel ont

augmenté pour la première fois après plusieurs années de stabilisation (44,3% en gaz et 46,4% électricité), et ce dans un contexte particulièrement tendu pour l'entreprise tout au long de l'hiver.

- 2) Le **résultat financier (1086 millions €)** est en forte amélioration par rapport à 2017 (+ 614 millions €) du fait des dividendes versés à Electrabel par ses filiales ENGIE Energy Management et International Power, pour 1 milliard € chacune. Cet effet positif est partiellement compensé par les réductions de valeur de participations, notamment celle enregistrée suite à la perte de valeur de la centrale au charbon d'ENGIE aux Pays-Bas.

3. Taxes et impôts

L'exercice se clôturant par une perte, la base taxable au titre de l'impôt des sociétés est nulle.

Electrabel reste cependant un contribuable important en Belgique. En 2018, Electrabel a payé **231 millions €** au titre de la contribution nucléaire, la redevance liée à la prolongation de durée d'exploitation de Doel 1 et 2 et des diverses taxes d'exploitation ce à quoi s'ajoutent les cotisations sociales en tant qu'important employeur privé du pays.

4. Conclusions

L'année 2018 se clôture à nouveau par une perte pour Electrabel. Cette perte provient pour l'essentiel d'un contexte opérationnel difficile : les centrales nucléaires n'ont affiché qu'un taux de disponibilité limité de 52%. Electrabel a dû continuer à payer les coûts fixes, qui sont très importants, sans générer aucun chiffre d'affaires pendant la moitié de l'année.

La révision du taux d'actualisation des provisions nucléaires et la réduction de valeur des unités de Doel 1 et 2 ont également contribué à ce résultat opérationnel négatif. La bonne performance des unités au gaz et le fait qu'elles ont pu bénéficier de prix plus favorables ont en partie compensé ces effets négatifs, de même que les économies réalisées dans le cadre du plan de performance. Le résultat financier est quant à lui tiré par les dividendes versés à Electrabel par plusieurs filiales, ce qui a permis de limiter la perte de l'exercice à affecter à 417 millions d'euros.

Suite aux annonces d'indisponibilité prolongée de certaines centrales nucléaires et aux incertitudes que cela a généré sur le marché, Electrabel a réagi de façon adéquate. Elle a mobilisé tous les moyens techniques, humains et financiers pour redémarrer progressivement ses centrales dans le respect strict des exigences de sûreté et a trouvé des capacités additionnelles de production pour compenser, au-delà de ses responsabilités propres, l'indisponibilité du nucléaire.

Malgré cette période particulièrement tendue, Electrabel a gardé la confiance de ses clients et a, pour la première fois depuis de nombreuses années, vu ses parts de marché légèrement augmenter sur le marché résidentiel. Cette tendance conforte l'entreprise dans sa stratégie d'être, au-delà du rôle de fournisseur traditionnel, un prestataire de services pour l'ensemble de ses clients afin de faire de la Belgique un champion de l'efficacité énergétique. Electrabel garde à ce titre le cap sur les objectifs ambitieux de production renouvelable qu'elle s'est fixés, confortant ainsi sa position de premier producteur vert du pays.

Les perspectives d'évolution du résultat d'exploitation 2019 tendent vers une diminution des pertes d'exploitation nucléaire par rapport à 2018. Les unités nucléaires sont en effet progressivement revenues sur le réseau dans le courant du premier trimestre. Seule Tihange 2 est actuellement à l'arrêt et les travaux de réparation béton se poursuivent. Les autres unités produisent de l'électricité décarbonée en toute sûreté. Le taux de disponibilité devrait dès lors revenir à un niveau estimé de 78% sur 2019.

Deux éléments pèseront cependant encore cette année sur le résultat d'exploitation.

D'une part un niveau de prix hedgé encore relativement bas, suite aux ventes anticipées des volumes produits lors des années précédentes. D'autre part, les années 2019 et 2020 connaîtront encore des arrêts de plusieurs mois pour la finalisation des travaux de prolongation de la durée d'exploitation des unités Tihange 1 et Doel 1-2.

Des meilleurs prix captés sur les marchés et un taux de disponibilité qui revient à son niveau historique (> 80%) devraient permettre progressivement d'équilibrer l'exploitation des centrales nucléaires.

A noter que grâce à un bilan solide et à d'importants capitaux propres, Electrabel reste un acteur local capable de faire face à ses responsabilités.

Au sein du groupe ENGIE, Electrabel ainsi que les filiales ENGIE Fabricom, ENGIE Axima et ENGIE Cofely poursuivent leurs collaborations pour offrir aux clients les solutions les plus innovantes en matière d'énergie et d'efficacité énergétique. Acteur économique et industriel de référence en Belgique depuis plus de 100 ans, le groupe ENGIE entend, grâce à l'expertise de ses 17.000 professionnels faire du pays un champion de l'efficacité énergétique.